



**AÉROPORTS DE PARIS**

**Déclaration CGT au Comité d'Entreprise du 12 juillet 2016 sur  
le projet d'organisation du pôle opérations d'aménagement de proximité  
de la plate-forme d'Orly**

La CGT partage la vision du projet industriel d'Orly 2020, facteur de développement économique qui devrait conduire au développement de l'emploi ; elle renvoie à un plan d'investissement ambitieux.

Nous considérons que le projet industriel ne peut être déconnecté du périmètre social et de ses conséquences pour les salariés.

Le dossier d'organisation du pôle opérations d'aménagement de proximité de la plate-forme d'Orly qui nous est soumis à la consultation concilie l'aspect social et le projet industriel. Cette organisation acte la création de 7 postes. L'association et le travail des membres CHSCT à la construction de l'organisation projetée a conduit à un avis favorable des CHSCT n° 5 et n°6.

Nous avons la confirmation du positionnement de l'équipe AMTT dans la logique d'organisation globale, ainsi que le dimensionnement de l'effectif et la reconnaissance des métiers.

En conséquence, la CGT se positionne POUR ce dossier et restera cependant vigilante sur la mise en œuvre de ce projet dans sa totalité tel que soumis au vote.

=====